



**DELIBERATION du BUREAU de la Communauté
N° 2024-B-038**

Séance du 3 Juillet 2024

**DEMANDE DE FINANCEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR DE LA LECTURE
PUBLIQUE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 Juillet 2024 à 17h30 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 28 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX, Didier TERNAT et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES : Denis PRIOURET

ABSENTS : Céline COLLET-DUFAYS

Le Département de la Creuse dans le cadre du soutien à la lecture publique finance les postes de directeurs de la Lecture Publique à hauteur de 25% du salaire chargé sur 3 ans.

Le poste vacant au 1er avril 2024 sera pourvu au 18 juillet 2024, c'est pourquoi il est envisagé de relancer la demande de subvention pour 2024 auprès du Département de la Creuse.

Le plan de financement annuel prévisionnel de ces dépenses est le suivant :

Dépenses	Montant		Montant	Taux
Salaire chargé de la directrice des médiathèques Creuse Grand Sud				
TOTAL	39 200	TOTAL	39 200	
		Conseil Départemental	9 800	25%
		Autofinancement	29 400	75%

Au prorata, il faudrait déduire 11 430 € pour les mois de vacance, soit un salaire chargé de 27 760 € et une demande de financement à 6 940 € pour 2024, sachant que le plafond annuel est de 8 000 €

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise la Présidente à :

- **VALIDER** le plan de financement prévisionnel et
- **FAIRE** la demande de financement afférente auprès du Conseil Départemental de la Creuse.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,

Valérie BERTEN

